

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Traitements fixes.* — *Collectivité SPV de la Société vaudoise de secours mutuels.* — Genève : *U.I.G. - Messieurs : Nécrologie.* — Neuchâtel : *Nos sections au travail.* — Jura : *Caisse d'assurance.* — Informations : *Cours d'hygiène mentale de l'enfance.* — *Tableaux scolaires suisses.*

Partie pédagogique : G. Piguet : *Réflexion sur les temps présents.* — Ch. Duc : *L'école et la nature.* — *Quelques mots sur la biologie des taons.* — Information géographique : *L'Amérique du Nord.* — *Introduction à l'histoire.* — *Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

TRAITEMENTS FIXES

a) **Retraite.** Jusqu'à ce jour, une douzaine de sections ont fait appel à un membre de la commission SPV désignée par notre comité central. Nous les félicitons de leur intérêt et les remercions de leur accueil.

Sur proposition du Département des finances, le Conseil d'Etat a désigné une Commission chargée de lui présenter un projet définitif de la *Loi sur les retraites* à soumettre au Grand Conseil. Elle est ainsi composée : MM. J. Chuard, président de l'Autorité législative, G. Blanc, député et membre de la commission des finances, M. Viret, chef de service du contrôle des dépenses, A. Margot, avocat et député, secrétaire de la Fédération des T. F. et E. Décorvet, président de la dite fédération.

Le comité de la S. P. V. a obtenu l'assurance d'être entendu toutes les fois que sera discutée une question intéressant les membres du Corps enseignant. Il a remis son rapport sur le projet de loi au comité de la fédération qui va maintenant étudier l'ensemble des contre-propositions émises par les diverses associations. Un gros travail va commencer.

b) **Traitements.** Le 21 mai, M. le député Lederrey, de Montreux, a déposé sur le bureau du Grand Conseil une motion demandant au Conseil d'Etat de faire au Législatif, dans le plus court délai possible, des propositions au sujet de l'amélioration matérielle de la situation des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat. Une Commission est nommée qui rapportera ce mois-ci déjà. Cette motion est appuyée par plusieurs députés campagnards, ce qui nous paraît un heureux présage.

M. E. Décorvet, président de la fédération, a fourni au motionnaire une abondante documentation propre à faciliter la tâche de la commission.

c) **Statut du personnel.** Enfin, la question d'un statut du personnel est agitée et envisagée chez nous comme elle l'est ou le fut au fédéral et dans de nombreux cantons. Là encore, le comité de la fédération aura de la besogne.

d) **Délégués T. F.** Les délégués seront mis au courant de l'état des travaux dans une assemblée qui aura lieu à la fin d'août.

A. Chevalley.

COLLECTIVITÉ SPV

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

Les nouvelles dispositions de la caisse de réassurance contre la tuberculose nous obligent à informer nos affiliés de ce qui suit :

Toute infection de nature TBC (tuberculose) doit m'être annoncée immédiatement, même s'il s'agit d'un cas douteux ou d'une cure préventive.

Les malades hospitalisés dans un sanatorium doivent de même m'aviser immédiatement de tout changement d'établissement ou retour à la maison.

Toute négligence sur l'un de ces deux points pourrait entraîner des conséquences désagréables pour l'assuré.

Je rappelle, pour ceux qui l'ignorerait, que nos collègues affiliés à la collectivité SPV des Secours mutuels et hospitalisés dans un établissement reconnu par la caisse, touchent une indemnité journalière de 4 fr. Cette indemnité était autrefois de 3 fr. La surprime que paient les assurés cette année (0,40 fr. par trimestre) a justement permis d'élever cette indemnité à 4 fr.

Il n'y a donc pas eu d'augmentation des cotisations, contrairement à ce qui a été dit, par erreur, dans un récent *Educateur*. Une modification des cotisations ne pourrait se faire qu'après revision de la convention qui lie la SPV et les Secours mutuels.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au soussigné.

Fernand Petit

Ed. Payot 4, Lausanne.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

NECROLOGIE

† **Arnold Walker.** Décédé le 2 août dans sa 58^e année, A. Walker avait été nommé sous-régent en 1907, puis régent en 1911. Elevé à St-Gervais, il connaissait bien les enfants du quartier, et ce fut son ambition d'être leur instituteur.

Il le fut pleinement, avec la modestie, le sérieux, la sensibilité que la vocation implique. Les nombreuses « volées » qu'il dirigea à l'Ecole de la rue Necker lui doivent une discipline, un enseignement sûr. Sa culture, sa probité dans la tâche quotidienne le désignèrent aux fonctions de maître de la classe de récupération ouverte pour les élèves de langue étrangère.

Walker avait éprouvé toutes les traverses de l'existence, mais il ressentait vivement toutes les joies, toutes les attentions. Quand le Département le nomma maître principal, il mit dans ses nouvelles fonctions son cœur et sa conscience, heureux parce qu'il pouvait rendre service, heureux qu'on eût confiance en lui.

En 1906, il avait fondé, avec quelques collègues, notre *Union des Instituteurs genevois*. Pendant près de quarante ans, il lui resta fidèle, s'intéressant à tous ses travaux. C'était un conseiller sûr, un bon collègue, un ami éprouvé.

E. L.

NEUCHÂTEL NOS SECTIONS AU TRAVAIL

Dans les premières semaines de l'année, les sections de la S. P. N. sont convoquées en une assemblée générale chargée de régler les affaires administratives. Les absences sont amendables dans certains districts, ce qui est d'un effet salubre sur la fréquentation.

Il est légitime qu'on cherche à attirer le plus de monde possible à cette séance où l'on procède aux nominations statutaires, où l'on est souvent appelé à prendre des décisions importantes et dans laquelle on a l'occasion d'entendre le rapport sur l'exercice écoulé. En général, il est bon de le constater, l'intérêt de la réunion est rehaussé par l'inscription au programme d'une conférence de choix. De telle sorte que ces assemblées administratives qui se terminent parfois autour d'une table de banquet attirent presque toujours bon nombre de sociétaires.

Les rapports que les présidents de sections présentent en l'occurrence sont transmis au Comité central qui en prend connaissance ; de là, ils s'en vont à leur demeure dernière, les archives de la S. P. N. domiciliées partie au Collège de la Promenade, partie dans celui des Parcs, à Neuchâtel.

Mais avant de les laisser tomber dans l'oubli, nous allons en donner quelques extraits pour répondre au vœu qui en a été exprimé dans une séance réunissant le Comité central et les présidents de section. Il se dégagera de ce tableau une vue d'ensemble sur l'œuvre accomplie par nos dix groupements de districts, où, nous voulons l'espérer, nos dirigeants puiseront quelque suggestion utile. Puis, comme on ne manquera pas de faire des comparaisons, on voudra bien ne pas perdre de vue que nos sections sont placées dans des conditions très différentes. Celles qui rayonnent autour d'un grand centre ont des possibilités de travail et des facilités de rassemblement qui font défaut à celles dont les membres sont groupés par petits essaims. Relevons immédiatement, à ce sujet, que la grande section de Neuchâtel a fait œuvre d'entraide, à l'égard de sa sœur moins privilégiée de Boudry, en l'invitant à participer à deux séances tenues au chef-lieu.

Le bilan qui va suivre n'est pas aussi favorable qu'on pouvait le présumer. Mais n'oublions pas qu'en cette maudite période de guerre la vie sociale a été sans cesse entravée par les circonstances du moment. Certaines de nos sections ont particulièrement pâti de la mobilisation et des relèves qui se sont succédé à un rythme serré, l'année dernière ; nous ne nous étonnons pas des déficits que présente leur activité ! Toute notre indulgence leur est acquise.

Nous ne saurions, en revanche, l'accorder à ces membres qui, dans une béate indifférence, contemplent de loin, de très loin, les événements de leur section et dont le laisser-aller est aussi funeste, aussi décourageant que les difficultés engendrées par la guerre auxquelles nos sociétés s'efforcent de faire obstacle. En raison même de ces difficultés exceptionnelles, en raison aussi du fait que notre association va reprendre d'importants problèmes corporatifs ou touchant l'enseignement, chacun de nous devrait comprendre que le dilettantisme n'est plus de saison.

Cette plaie a pris des proportions affligeantes dans certaines sections. Le rapporteur de La Chaux-de-Fonds s'en plaint en termes amers et à bon droit. Il constate en effet qu'une course comptait 12 participants, parmi lesquels 8 membres du comité; qu'une séance au Foyer du Théâtre avait attiré 23 sociétaires et que le 19 mai, Mlles Ducommun et Eymann, institutrices, « ont entraîné, dans leur tour de Suisse rappelé avec humour et de magnifiques dessins, 23 personnes dont 10 seulement figurant au rôle des membres, en dehors de la liste du comité et des remplaçants ». Quelle ironie pour une section forte de 90 membres ! On ne saurait accuser le pauvre président Zwahlen de pessimisme quand il se plaint d'un tel état de choses.

Au Vallon, ce n'est pas mieux. Le comité a fait appel au directeur de la « Gazette de Lausanne » pour une conférence sur ce grave sujet : *Le conflit des générations*. C'est devant une poignée d'auditeurs, une quinzaine environ, que l'éminent journaliste dut se produire. Il le fit du reste avec la meilleure grâce du monde.

Le président de la section du Val-de-Ruz sonne à son tour le tocsin. « Le Comité, écrit-il, déplore le peu d'intérêt que suscitent ses initiatives. » Nos collègues de ce joli district sont cruels de contraindre à cet aveu leur président tout neuf, plein de zèle et animé des meilleures intentions. Mais, nous avons appris qu'un vent plus favorable a soufflé dès lors, dans cette petite section.

Nous aimons à croire qu'il a passé aussi dans celles qui ont souffert du même mal. Quant aux districts épargnés, nous leur souhaitons de jouir longtemps du même privilège.

Après ces quelques constatations, nous donnerons, dans une prochaine chronique, un aperçu des manifestations et des travaux de nos sections.

J.-Ed. M.

JURA

CAISSE D'ASSURANCE

On peut se référer à quelques chroniques jurassiennes de l'*Educateur*, publiées en février 1944, pour savoir qu'un premier problème, auquel est venu s'en ajouter un second depuis, agita, l'an dernier, les milieux responsables de la gérance de cette caisse ainsi que ses intéressés et ses bénéficiaires. Il s'agissait alors, comme il s'agit encore, de convaincre M. le ministre des finances bernoises d'un assainissement aussi nécessaire qu'urgent. Les sociétaires avaient même été sondés aux fins de connaître s'ils consentiraient, moyennant une décision analogue de la part de l'Etat, à verser des mensualités augmentées et à se contenter, la fin de leur carrière venue, d'une pension diminuée. Toutes choses qui, d'ailleurs, avaient trouvé l'approbation de la majorité.

En dépit de ces sacrifices virtuels, M. le ministre des finances ne s'est pas laissé fléchir. Il n'a pas été ou n'a pas pu être convaincu. Ainsi l'assainissement projeté et désiré, dont le premier but était de barrer la route à l'augmentation constante des découvertes, a connu un nouvel et pénible ajournement au grand désappointement des assurés.

Aujourd'hui, la situation est à ce point précaire que les comptes de l'exercice 1944 pour la caisse des instituteurs primaires seuls, se soldent par un découvert supplémentaire de quelque 500 mille francs en chiffres ronds et que le rapport annuel se doit d'avouer que dans 2 ans tout au plus les contributions et les intérêts ne suffiront plus à couvrir les rentes en cours. Cet aveu doit résonner désagréablement aux oreilles des collègues qui attendaient la fin de la guerre pour faire valoir leurs droits à la retraite. Le bateau donne de la bande. Seule une subvention extraordinaire, versable à brève échéance, peut lui rendre l'aplomb nécessaire à son voyage. Nos comités s'emploient à l'obtenir. Souhaitons-leur d'avoir toute la ténacité nécessaire pour voir quelque succès couronner leurs démarches. La catastrophe serait l'autre terme de l'alternative.

Le second problème auquel je faisais allusion tout à l'heure concernait la création d'une réserve de contributions qui permettra d'inclure dans l'assurance une partie des allocations convertie en augmentation éventuelle des traitements. Ici, les tractations ont abouti dans le sens heureux du terme. Les deux premiers articles d'un arrêté du Conseil exécutif, pris en date du 9 mai 1945, résument la solution du débat.

Les voici :

« 1. Une somme de fr. 300,000.—, imputable sur le compte de l'Etat de l'exercice 1944, est versée dans un fonds particulier qui, en cas de nouvelle réglementation des traitements du corps enseignant, servira à compenser les charges causées à l'Etat par une élévation éventuelle des traitements assurés.

Le Conseil exécutif se propose de continuer à alimenter ce fonds en 1945 et pendant les années suivantes. Le montant de ces versements correspondra à celui des contributions prévues pour les assurés au chiffre 2.

2. Les assurés effectueront des versements à même fin, la première fois pour l'année 1945.

Les versements des assurés sont la condition préalable au paiement des contributions de l'Etat selon chiffre 1 ci-dessus.

Les assurés verseront à ce fonds le 7 % de l'allocation fondamentale.»

L'allocation fondamentale dont il est fait mention ci-dessus se monte actuellement à la somme de Fr. 1050.— de sorte que pour l'année en cours, instituteurs, institutrices, maîtresses et maîtres aux écoles moyennes ont à verser une nouvelle indemnité de fr. 73.50.

Ad. Perrot.

INFORMATIONS

COURS D'HYGIÈNE MENTALE DE L'ENFANCE

Le troisième cours d'hygiène mentale de l'enfance organisé par le Service d'observation médico-pédagogique du Département de l'instruction publique de Genève, aura lieu du 1er au 5 octobre prochain. Il sera consacré à l'étude de l'intelligence. Outre les conférences, des démonstrations et des visites auront lieu dans les classes et les instituts spéciaux.

Voici la liste des exposés généraux, confiés à des professeurs de l'Université et à des chargés de cours à l'Institut Rousseau.

Dr Henry BRANTMAY : « L'intelligence, problème crucial d'hygiène mentale ».

M. Robert DOTTRENS : « La question des bien doués ».

- M. Edouard LARAVOIRE : « Intelligence et inadaptation scolaire. Le problème pédagogique de l'attention ».
- M. Victor MARTIN : « Réflexions d'un profane sur les conditions de l'intelligence ».
- Dr Ferdinand MOREL : « De quelques problèmes relatifs à l'intelligence et à ses insuffisances, du point de vue de la psychiatrie ».
- Dr Georges de MORSIER : « L'intelligence et le cerveau ».
- M. Jean PIAGET : « Le développement de l'intelligence ».
- M. André REY : « Evolution de quelques formes d'intelligence intuitivo-motrice ».
- Dr. Frédéric RILLIET : « Maladies et carences de l'âge pré-scolaire qui menacent le développement intellectuel de l'enfant ».
- Renseignements et inscriptions au Service d'observation des écoles, 11 rue Calvin, Genève.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Editeur : Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires.

Vente : E. Ingold & Cie, Herzogenbuchsee ; Librairie Payot, Lausanne.

Conditions de vente :

- a) *par abonnement* : la série de 4 tableaux : 17 fr. ;
- b) *hors abonnement* : suivant l'importance de la commande, par tableau de 4 fr. 25 à 5 fr. 75.

Commentaires français : 1re série : tableaux 1 - 8 ; 2e série : 9 - 16 ; 3e et 4e séries : 17 - 24 ; 5e et 6e séries : 26, 27, 29 et 30 ; l'exemplaire 1 fr. 50.

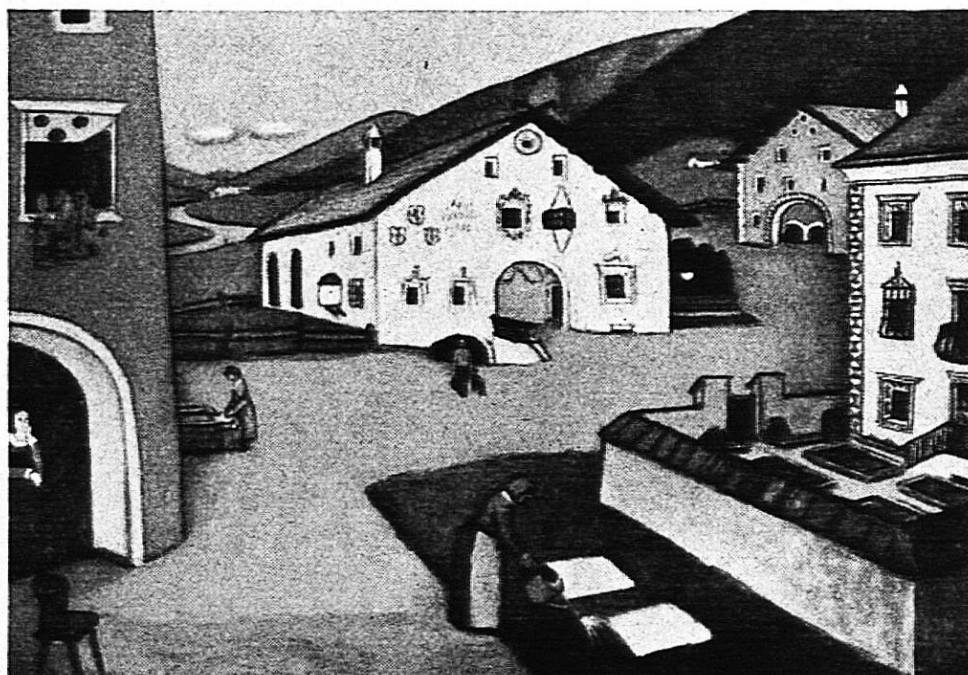
Xe SÉRIE (1945)

Les Maisons de l'Engadine, du groupe *Types d'habitations* a déjà paru, hors série, l'an dernier ; ce tableau a été réintroduit dans la 10e série, ayant dû céder sa place dans la 9e à la *Bataille de Saint-Jacques*, dont la parution était rendue immédiate par la commémoration de cet événement historique.

La collection complète des « Tableaux Scolaires » compte aujourd'hui 48 sujets, répartis en 10 groupes différents.

Les écoles suisses possèdent ainsi un matériel instructif de grande valeur : suisse par son inspiration, suisse par sa composition et son exécution, suisse par sa reproduction. Plusieurs cantons de la Suisse alémanique ont adopté ces tableaux comme matériel obligatoire d'enseignement ; partout où ils sont utilisés, ils rendent les plus grands services : les leçons qu'on en peut tirer, et dans tous les degrés, sont aussi diverses que nombreuses. Petit à petit, ils pénètrent dans nos écoles romandes, à la grande satisfaction des maîtres qui, un peu tardivement, se rendent compte de leur valeur.

Pour chacun de ces tableaux, des commentaires en allemand ont été établis par des pédagogues spécialistes. Tout d'abord ces textes furent groupés en brochures correspondant aux séries. Actuellement, chaque sujet constitue la matière d'un opuscule. Nous recommandons ces commentaires : tous nos collègues connaissent suffisamment l'allemand pour en tirer profit. En français, 4 brochures ont déjà paru : on peut les demander au trésorier de la Romande, Ch. Serex, La Tour-de-Peilz, en versant 1 fr. 50, prix de l'exemplaire, au compte de chèques II 1978.

MAISONS DE L'ENGADINE

Groupe : Types d'habitations.

Peintre : Maria Bass, Schlarigna-Celerina.

LE BUCHERON

Groupe : L'homme, le sol, le travail.

Peintre : Reinhold Kündig, Horgen.

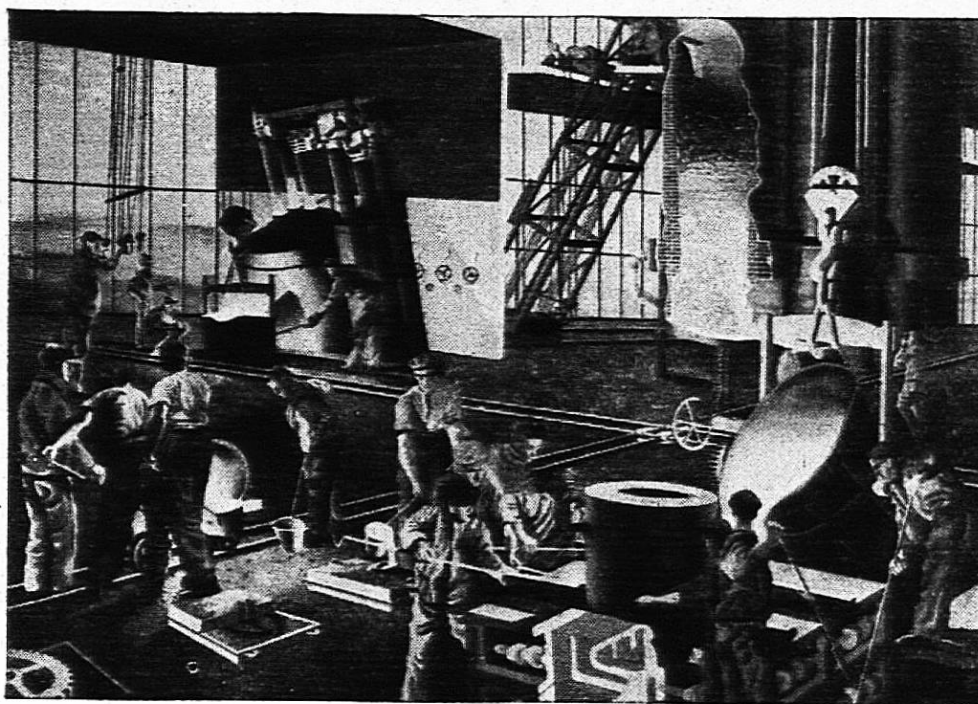
Originaire de Pfäffikon (Zurich), né en 1888.

CHEVAUX AU PATURAGE

Groupe : Paysages typiques.

Peintre : Carl Bieri, Berne.

Originaire de Schangnau, né en 1894.

FONDERIE

Groupe : Technique, industries et métiers.

Peintre : Hans Erni, Lucerne.

Originaire de Lucerne, né en 1909.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

RÉFLEXIONS SUR LES TEMPS PRÉSENTS

« Il n'est pas normal qu'un Suisse vive dans la misère alors que d'autres Suisses vivent encore dans l'opulence... » Ainsi parlait un chef militaire vers 1941. Alors, nous étions encerclés par un seul belligérant et notre isolement nous faisait ressentir très vivement le besoin d'une union qui, assurant la paix intérieure, devait nous permettre, cas échéant, de nous défendre contre toute agression extérieure.

Notre presse elle-même participait activement à cet appel d'union : « Notre devise mutualiste : « Un pour tous, tous pour un », implique un constant effort de solidarité devant les problèmes d'aujourd'hui et ceux de demain ». Il ne serait, certes, pas difficile de multiplier les citations qui démontreraient que le temps n'est pas très éloigné où, pressés par les circonstances, les classes dites bourgeoises semblaient vouloir s'engager résolument sur la voie des réformes sociales qui sont indispensables pour transformer notre communauté politique en une communauté sociale.

Aujourd'hui, la guerre est finie et le danger extérieur passé. Chacun semble retourner par le chemin le plus court, celui de l'égoïsme ou de l'intolérance (qui n'est qu'une forme camouflée de l'égoïsme) aux anciens errements : la polémique stérile, la démagogie ou l'indifférence. Il semble que la chance que nous avons eue d'échapper à la tourmente n'a servi à rien et que nous n'avons rien appris.

Car, si nous n'avons jamais approuvé les interdictions de partis, si nous l'avons dit publiquement à une époque où nous n'étions pas très nombreux à penser ainsi, nous sommes bien obligés d'admettre que l'activité actuelle de certains journaux extrémistes est profondément décevante, comme l'est, du reste, l'attitude de certains milieux dirigeants et patronaux pour lesquels « penser suisse » consiste, avant tout, à rester aveuglément attachés à des privilèges de classe dont on peut penser, sans pour cela être très perspicace, qu'ils appartiennent à un autre temps.

Pendant ce temps, l'école populaire genevoise poursuit tant bien que mal son chemin, plutôt mal que bien. « Gouverner, c'est prévoir... » dit la sagesse populaire. Mais notre gouvernement n'a pas prévu qu'il se trouverait, un jour, devant le problème de manque de personnel et que, comme le disait avec quelque malice un de nos collègues : « Beaucoup de jeunes gens préféreraient devenir gendarmes plutôt qu'instituteurs... »

Pléthore est devenue anémie pernicieuse et notre école genevoise voit aujourd'hui ses classes surchargées. Cet état, n'en doutons pas, met en péril sa tâche d'éducatrice. Classes surchargées ou classes à 4, 5, 6, et même 7 degrés, ce qui revient au même.

« Mais, disent nos autorités scolaires, un enseignement à 7 degrés est loin d'être impossible ; il est la règle de la plupart des cantons, surtout si l'on tient compte du fait qu'à Genève les programmes des

classes rurales sont groupés deux à deux. Cela fait donc en tout quatre programmes. Faut-il rappeler que nous trouvons dans d'autres cantons des classes à plusieurs degrés comptant jusqu'à 70 élèves réunis, et que les classes à 10 degrés sont loin d'être exceptionnelles... »

Que voilà de bonnes raisons !

Certes, un enseignement à 7 degrés est loin d'être impossible puisque le mot impossible n'est pas français... Encore faudrait-il s'entendre sur la valeur de cet enseignement. Quant à l'affirmation que les classes rurales ont des programmes groupés deux à deux, elle aura fait sourire ceux de mes collègues chargés de classes à plusieurs degrés, car ils savent bien que pour « l'enseignement mi-collectif, mi-individualisé qui est certainement celui qui satisfait le mieux à la revendication si judicieuse de l'école sur mesure » (R. Dottrens) la matière des programmes n'est pas déterminante, mais bien la diversité d'âge et de maturité des enfants. Enfin, nous dit-on, il y a encore en Suisse, pays de l'Education, des classes de 70 élèves et de 10 degrés ? En cherchant bien, on pourrait trouver des « modèles » encore plus désastreux !

Il est temps que les instituteurs livrent un combat opiniâtre pour obtenir de nos dirigeants qu'ils résolvent le problème du « nombre ». Il faudrait que les parents s'y intéressent et qu'ils comprennent que l'éducateur le mieux intentionné est impuissant devant ce nombre (élèves ou degrés). Il faudrait que, partout, on admette qu'il s'agit là d'un problème essentiel pour la vie de notre école populaire et que nos enfants ne doivent pas subir les conséquences d'une organisation scolaire déficiente du fait d'une parcimonie exagérée dans le budget de l'instruction primaire et du maintien de formules condamnées par les pédagogues eux-mêmes.

« Notre pays se prépare à surmonter les difficultés de l'après-guerre. Dans tous les secteurs de l'économie, nous ne pourrions nous imposer au dehors, c'est-à-dire vivre, que par un travail de qualité le produit suisse doit être parfait pour pouvoir s'écouler sur les marchés extérieurs. Il est un produit suisse à la perfection duquel nous ne saurions vouer trop de soins parce que, de sa valeur réelle, dépend celle de toutes les autres. Ce produit, c'est aujourd'hui, un enfant, ou un adolescent sur les bancs de nos classes, ce sera l'homme suisse et la femme suisse de demain. » (R. Dottrens.)

Voilà notre dénominateur commun à nous autres instituteurs : obtenir les conditions professionnelles qui nous permettent de réaliser ce travail de qualité.

G. Piguet.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

La suppression de plusieurs numéros pendant les vacances nous a empêché de publier l'article « Juillet » de notre collègue Ch. Duc. Nous nous en excusons et nous bornerons à donner les réponses aux questions de juin.

1^o Le passereau que beaucoup de gens appellent l'« oiseau de la pluie » est le *Torcol fourmilier* (*Yunx torquilla*), dont le cri : foui, foui, foui, foui ! s'entend fréquemment en mai et juin. 2^o Souvent les fau-

cheurs découvrent en abattant le foin, le nid du *Traquet tarier*, cinq œufs d'un bleu vert, l'oiseau est facile à reconnaître à son habitude de se percher sur les grandes herbes des prés. 3^o Le genre *Liondent* (*Leontodon*) et *Dent-de-Lion* ou *Pissenlit* (*Taraxacum*) appartiennent tous deux à la famille des Composées; dans le premier de ces genres, le fruit (akène) est surmonté d'une aigrette à poils *plumeux* insérés *directement* sur l'akène; dans le second, l'aigrette est à poils *simples*, mais elle est pédicellée, et le fruit est ainsi surmonté d'un *long bec* portant les poils. 4^o L'« horloge des fleurs » est un divertissement qui en vaut bien un autre. En l'établissant, les écoliers pourront y voir, à 8 heures du matin, le *Mouren des champs*, charmante petite mauve herbacée que chacun connaît, et à 8 heures du soir, l'*Onagraire bisannuelle*, plante rameuse, très floribonde, à grandes corolles jaunes. Cette « horloge » est facile à établir, mais les heures ne concordent pas exactement d'un lieu à l'autre (exposition !).

Voici quatre nouvelles questions :

1^o Pourquoi appelle-t-on l'Ornithogale en ombelle la « Dame d'onze heures » ?

2^o Quel détail permet de reconnaître du premier coup, et sans peine, l'*Arnica* de toutes les autres Composées à fleurs jaunes ou oranges ?

3^o Quel est l'oiseau qui passe la nuit très haut dans les airs ?

4^o Quel insecte enferme sa larve dans l'écume attachée aux tiges de certaines plantes, et qu'on appelle « crachat de coucou » ?

Ch. Duc

QUELQUES MOTS SUR LA BIOLOGIE DES TAONS

Les lignes qui suivent ont été extraites par M. G. Bouvier, directeur de l'Institut vétérinaire à Lausanne, d'une communication qu'il a faite en mai dernier à la Société vaudoise des sciences naturelles. Nous le remercions pour son travail qui sera certainement très utile à nos collègues.

Les taons sont bien connus de tous par leurs piqûres douloureuses. Ils sont presque partout fréquents en été, par chaudes journées. Certaines localités sont plus « favorisées » que d'autres. En règle générale, les taons sont surtout nombreux dans les régions chaudes et humides (espèces de plaine) et sur les pâturages du Jura et des Préalpes (espèces de montagne). On rencontre pourtant également ces insectes dans des régions non fréquentées par le bétail. C'est l'homme qui fournit alors la nourriture de l'insecte (plages, bords des lacs, bosquets).

Les taons sont des insectes nettement nuisibles, et qui causent au bétail un gros préjudice par la soustraction de sang qui peut atteindre 0,7 gr. par repas. En plus, les animaux deviennent nerveux; la salive de l'insecte est toxique et peut occasionner des désordres graves.

Nous avons pu établir que les taons chassent à la vue, tout comme les tsé-tsés en Afrique. Tout objet ayant une certaine ressemblance avec une proie peut être attaqué: véhicules en mouvement, auto, petite cabane, etc. Les couleurs sombres et le mouvement attirent particulièrement ces insectes.

C'est sur ces constatations que nous avons établi notre méthode actuelle de capture : en fauchant l'air avec un filet sombre, en larges mouvements rapides de gauche à droite et de droite à gauche, on voit bientôt de partout affluer des taons femelles de toutes sortes. Si les mouvements de « fauchage » sont assez rapides, les insectes restent pris dans le fond du filet. C'est ainsi que nous capturons parfois plusieurs centaines de tabanidés en quelques minutes, dont plusieurs espèces rares ou peu fréquentes. La Suisse possède 41 espèces et 6 variétés, se répartissant en 5 genres et 3 sous-genres. 34 espèces se trouvent dans le canton de Vaud. Les espèces les plus fréquentes sont : *Tabanus bromius* L., *Haematopota pluvialis* L., *Chrysops caecutiens* L. (Ces trois espèces se rencontrent même en plein centre de Lausanne.)

Les mâles se distinguent facilement car leurs yeux sont accolés, alors que chez les femelles, ils sont séparés par une bande frontale plus ou moins large. Les taons mâles sont dans la nature beaucoup moins fréquents que les femelles. Cela tient à deux causes. D'abord, les mâles n'attaquent pas l'homme ou les animaux, ne se nourrissant jamais de sang, mais préférant les sucres des fleurs. D'autre part, les mâles ne vivent guère que quelques jours alors que les femelles sont hémophages et vivent deux à trois semaines suivant les conditions atmosphériques. Tous les 2-3 jours, elles se nourrissent du sang nécessaire pour permettre la ponte. A remarquer que les taons des deux sexes ont besoin d'eau et s'abreuvent souvent sur la mousse au bord des ruisseaux, ou en plein vol, en frôlant la surface de l'eau.

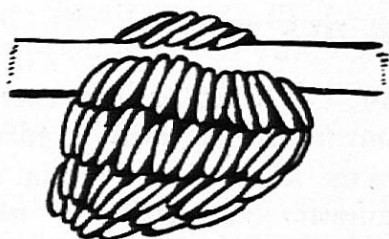


fig. 1



fig. 2



fig. 3

Les pontes des taons sont difficiles à trouver. Les œufs, au nombre de 350 à 400, forment généralement des masses coniques (fig. 1) fixées sous les feuilles de graminées, de grandes gentianes jaunes, d'arbustes. Après quelques jours, ils éclosent et les jeunes larves s'enfoncent rapidement dans le sol à la recherche de proies vivantes. Elles sont carnivores bien qu'elles puissent parfois se contenter de nourriture végétale. Souvent cannibales, elles se détruisent heureusement les unes les autres (fig. 2).

Après plusieurs mues, la larve se nymphose à quelques centimètres de la surface du sol (fig. 3). Suivant les conditions extérieures (température, humidité) la nymphose dure de 10 à 23 jours et l'insecte parfait éclôt en déchirant l'enveloppe nymphale sur la partie moyenne du thorax.

Le cycle dure généralement un an, mais la vie larvaire peut être de plus longue durée (2 ans).

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'AMÉRIQUE DU NORD

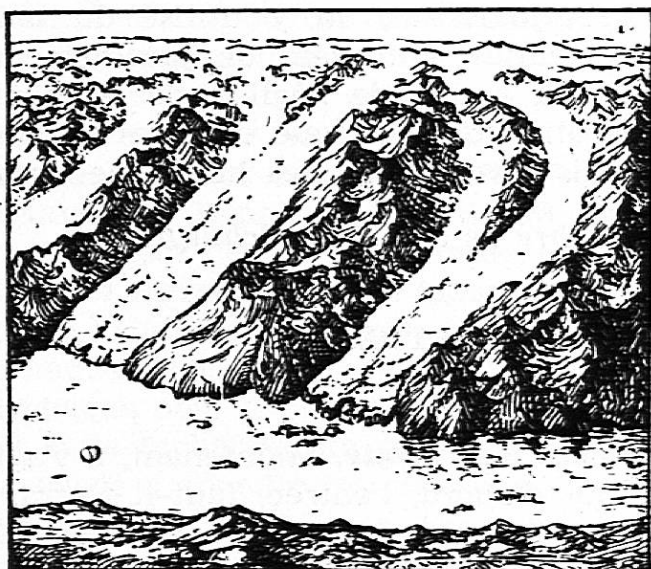
Groenland, la plus grande île de la terre (4 fois la France)

Devoir : Dans un croquis de l'Europe à la même échelle, dessiner le Groenland, la pointe méridionale à la hauteur de la Sicile.

Groenland = pays vert ; pourtant sa parure végétale est bien pauvre : des lichens, de la mousse, des arbustes et des roseaux verdissent pendant les 3 ou 4 mois que dure le jour polaire.

Les 9/10 de l'île sont couverts d'une énorme couche de glace qui atteint jusqu'à 2000 mètres d'épaisseur et plus. (On détermine l'épaisseur de la glace à l'aide d'un sismographe.)

Exercice. Comparer la grandeur du pays libre de glace avec la superficie de la Suisse.



Du fond des fjords, des bandes de glace s'avancent vers la mer. Le mouvement de flux et de reflux provoque des fissures ; bientôt, l'énorme langue de glace se casse dans un vacarme effroyable. L'eau gicle très haut dans l'air et d'énormes vagues se précipitent dans le fjord.

Exercice. D'après l'esquisse modelée, représenter un fjord, un glacier, une masse de glace fissurée.

Les glaciers avancent jusqu'à 30 m. par jour (100 fois plus rapidement que dans les Alpes) et tous les 14 jours, on compte que des masses de glace d'un total de $1\frac{1}{2}$ milliard de m^3 se détachent du rivage (le volume de l'eau du lac de Morat = 0,6 milliard de m^3).

Les icebergs glissent en longs cortèges hors des baies et des golfes dans la mer ouverte, blocs blancs dont la partie visible est parfois aussi haute qu'une maison ; un huitième seulement de tout l'iceberg s'élève au-dessus de la surface de l'eau.

Devant les côtes du Groenland s'étend une immense surface blanche : la banquise. Des blocs se détachent des bords de cette étendue glacée et les navires qui veulent aborder au Groenland doivent se frayer péniblement un chemin entre ces montagnes de glace flottante.

Entre la ceinture de glace et la côte se trouve, en été, une zone libre ; c'est précisément là que vivent les Groenlandais ; ils évoluent dans cet espace avec leurs cajaks (bateaux de peau) ; la lisière de l'île qui leur procure peu de chose n'est pour eux qu'un domicile.

1930 : 17 000 Groenlandais, dont 16 000 vivent sur la côte occidentale de l'île (effet d'un courant marin chaud). Les Esquimaux (les plus anciens habitants) ont, comme les Mongols, la peau jaune, les pommettes saillantes et les yeux obliques. « Toute leur existence repose sur la chasse au phoque. De la peau, la femme esquimau confectionne des vêtements, des tentes, des canots ; avec la graisse, elle alimente les primitives lampes à huile qui donnent en même temps la lumière et la chaleur ; elle nourrit sa famille avec la viande ; les os sont transformés en outils et en armes » (A. Roch). L'Esquimau, qui ne connaît pas le pain, prie donc ainsi : « Donne-nous, aujourd'hui, notre lard quotidien ! » Légumineuses importées, farine, sucre, etc., complètent cette alimentation carnée.

Le bois pour les canots, les huttes et les outils était autrefois livré exclusivement par la mer. Un excellent bois de pin, descendu par les fleuves de la Sibérie septentrionale, était poussé pendant plusieurs années jusque vers le Groenland. Aujourd'hui, on y utilise du bois d'importation. — Des maisonnettes peintes, entourées de jardinets, se groupent autour de la place du village, à côté de l'église, de la poste, de l'école et des bâtiments administratifs. Ce n'est que dans les régions les plus reculées que les Groenlandais vivent dans des huttes de terre.

Traduction libre de la « Neue Schulpraxis ».

INTRODUCTION A L'HISTOIRE

(Voir Educateur No 23)

Les hommes des cavernes arrangent leur grotte. Maintenant, il s'agit de rendre la grotte habitable. Et tout d'abord, l'entrée, faut-il l'agrandir ? On y verrait plus clair ! Mais une large ouverture faciliterait les attaques des ours et des loups et le vent froid de l'hiver pénétrerait sans peine à l'intérieur. Mieux vaut laisser l'entrée comme elle est ; précisément, deux hommes ont trouvé une grosse pierre qui fermera juste l'ouverture. D'autres aplanissent le sol de la grotte, enlèvent les cailloux, comblent les creux ; comment abattre le rocher qui obstrue le passage ? De nos jours, comment s'y prendrait-on ?... Mais ces hommes ne possèdent ni dynamite, ni poudre, ni barre à mine, ni ciseau, ni marteau de fer ; leurs marteaux et leurs haches sont de pierre (illustration, dessin). Trois hommes prennent un tronc de hêtre et, « ho ! hop ! » ils frappent en cadence (comparer avec les maçons qui transportent de lourdes pierres de taille ou les ouvriers qui se mettent huit ou douze pour porter un rail ; faire mimer par les garçons). Le rocher résiste longtemps ; après des centaines de coups, pourtant, un morceau cède, puis un autre, d'autres encore. Le passage est ouvert ! Les femmes accourent pour admirer l'espace libre. Mais les travailleurs ont faim ; ils n'ont pas envie de bavarder. D'ailleurs le repas est prêt.

Le repas. Les femmes ont cuit, à la flamme, le reste de la viande : un morceau de cerf. Les enfants ont cueilli des petits fruits dans la forêt. Ce sera le menu, ce soir. Chacun mange de bel appétit, sans rien

dire ; on brise même les os pour en prendre la moelle. La grand'mère, inquiète, dit : « Nous n'avons plus de provisions, si vous voulez manger, il faudra nous procurer de la viande. — Entendu ! » dit le chef, et se tournant vers les hommes : « Demain, nous irons à la chasse. Préparons-nous tout de suite ! »

Les hommes des cavernes vont à la chasse. La veille du départ. La chasse ! Quel bonheur pour ces hommes de courir les bois ! Vite après le souper, ils rassemblent leurs armes : des massues, des arcs, des flèches, des bâtons pointus qu'ils lancent comme des javelots, des haches et des couteaux de pierre (dessin). Les deux plus habiles taillent les tranchants ébréchés. Le fils du chef, Donndur, assiste tout joyeux à ces préparatifs. Son grand rêve va enfin se réaliser : demain, il suivra les hommes à la chasse, son père le lui a promis !

Désormais, il comptera parmi les hommes de la tribu. Depuis des lunes et des lunes, il s'exerce à lancer la sagaie et la hache de pierre ; demain, il va pouvoir montrer son adresse. Quel beau jour ! mais aussi quelle responsabilité !

La nuit. La nuit est venue. Devant la caverne, chacun dort, recouvert d'une peau de bête, étendu sur la mousse, les feuilles et l'herbe que les femmes ont fait sécher au soleil. Malgré le calme qui règne maintenant, Donndur a beaucoup de peine à s'endormir ; il admire le scintillement des étoiles, écoute le murmure des feuilles. Un seul homme veille et entretient le feu (pourquoi ?) ; au moindre bruit, il tend l'oreille, scrute l'ombre profonde de la forêt. Quand la Grande Ourse aura atteint le haut du ciel, un autre le remplacera. Ainsi la garde est ininterrompue et chacun peut dormir tranquille.

A la recherche du gibier. Aux premières lueurs de l'aube, l'homme de garde a réveillé les chasseurs. Donndur est prêt le premier ; il voudrait marcher en tête en compagnie de son père ; hélas ! les fourrés sont épais, les branches et les ronces entrelacées rendent le passage difficile ; pourtant, les hommes se glissent presque sans bruit entre les arbres. L'enfant les imite de son mieux. A chaque instant, il croit voir surgir un animal et son cœur bat plus vite. Tout à coup, le chef s'arrête, les chasseurs se rassemblent autour de lui. « Des traces de sabots !... toutes fraîches ! et quelle bête ! Voyez à quelle hauteur elle a cassé les branches avec ses cornes. Redoublons d'attention ! Obéissez-moi ! »

LES LIVRES

A PROPOS D'UNE « PETITE ENCYCLOPÉDIE SUISSE DE POCHE » INTITULÉE « JE SAIS TOUT »

Les Editions Fraumünster S.A., Zurich, auxquelles on doit tant de bons ouvrages, ont édité, sous le titre vivant *Wie, Wer, Was, Wo ?*, une petite encyclopédie de poche, due au talent de M. E.-Th. Zutt. Je ne connais pas cette édition allemande ; mais j'ai reçu l'autre jour, à l'examen, l'édition française traduite par Madame Jeanne Choulat et intitulée, avec un peu de prétention : « *Je sais tout* ». *Petite encyclopédie suisse de poche à l'usage de tous.*

Or, si vous avez la mauvaise idée de lire cet ouvrage avec un peu d'attention, vous ne tardez pas à déceler un peu partout des erreurs de taille. En voulez-vous quelques exemples, pris tout à fait au hasard du livre ?

P. 22. Année 1932 : Piccard remporte un nouveau record mondial en montant jusqu'à 16 201 m. *avec sa stratosphère !* Je ne puis pas vérifier les 16 201 mètres, mais je puis affirmer que Piccard est monté *dans la stratosphère au moyen de son ballon, avec son ballon*. Peut-être le mot *stratosphère* désignera-t-il un jour un engin spécial pour monter à des altitudes très élevées, mais pour l'instant le néologisme n'est pas créé.

P. 26. En date du 14 décembre, on nous rappelle la démission de M. Pilet-Golaz et l'élection de M. Petitpierre. Ce qui n'empêche pas notre encyclopédie, quelques lignes plus bas, de donner la liste des nouveaux membres du Conseil fédéral élus le 14 décembre : M. Pilet-Golaz figure encore en lieu et place de M. Petitpierre.

P. 97. On nous affirme que Barblan est l'auteur du Festival de Calvin. N'est-ce pas de Calven ? Lequel Calven nous rappelle un champ de combat, non un réformateur...

Aux pages 97 et suivantes figurent les noms de « nos grands hommes », à la condition qu'ils soient défunts. Nulle part ne figure le nom de Gustave Doret ! C'est un peu violent, tout de même ! Et si vous cherchez les noms des frères Olivier, vous ne les trouverez pas non plus... Evidemment, le doyen Bridel est passé sous silence, ainsi que Spiess ; ils eurent le tort d'être romands !...

P. 142. On nous affirme que l'intérieur de la terre est une masse gazeuse. Il serait intéressant de nous dire le nom de l'auteur de cette théorie.

P. 264. Le mot mardi ne vient pas de *dies Martii*, mais de *Martis dies*.

P. 265. L'année ne commençait pas en février, mais le 1er mars (année civile, jusqu'à l'an 153 avant J.-C.). De là les noms de *septembre* (de *septem*, sept, octobre, huit, octo, etc.), puisque ces mois étaient respectivement les 7e, 8e mois de l'année).

P. 286. *Nolens, volens* ; à côté de la traduction littérale « ne voulant pas, voulant », il serait indiqué de donner l'équivalent français : « Bon gré, mal gré » !

Je ne veux pas allonger, car cela deviendrait fastidieux.

Comment conclure ? Peut-être en louant éditeur et auteur de leur initiative intéressante, mais en les blâmant de n'avoir pas apporté à leur travail toute la rigueur scientifique nécessaire. Celui qui aura trouvé ci et là des erreurs de la taille de celle que je viens de citer, se défiera de tout l'ouvrage. Jamais plus je ne le consulterai, pour mon compte !

Pour être utile, un tel ouvrage doit être précis, exact, écrit en une langue claire et française. On ne lui demande pas d'être complet.

Souhaitons qu'une seconde édition nous apporte un texte revu et corrigé avec soin. Mais ceux qui auront contribué à écouler la première édition posséderont dans leur bibliothèque un ouvrage dangereux.

P. Chesser.



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter !

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserve: Fr. 195 000 000

219

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée au Gymnase

1945 88 élèves

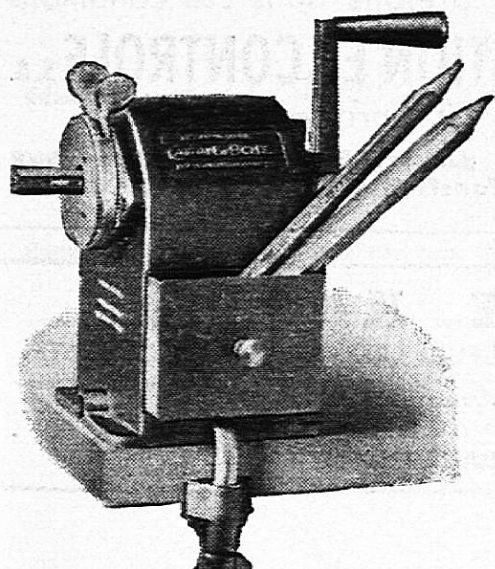
Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

281



Machine suisse

CARAN D'ACHE

à tailler les crayons

N° 455

Prix y compris la pince de fixation Fr. **26.20**

Fabrique Suisse de Crayons Caran d'Ache

272

GENÈVE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande. 165a

Cahiers de lectures français et italiens, économiques, avec bons glossaires.
Vient de paraître : **Abrégé de grammaire française**

avec exercices et dictionnaire, d'une grande utilité pratique.

Demandez le prospectus

282

Dr. Fritz Hunziker, Collège Cantonal, Trogen (App.)

*Où passer
de belles vacances ?*

ALPES VAUDOISES



Pension Beau-Séjour
CHESIÈRES

Eau courante. Bonne cuisine. Pension
depuis fr. 9.—. Tél. 3.21.08

253

Prop. E. Jaggi

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

RASSEMBLE
LES EFFORTS DE TOUS
POUR
DES CONDITIONS DE VIE
MEILLEURES

273

A qui emprunter ?

- ... **sans** formalités compliquées;
- ... **sans** discussions, mais par correspondance;
- ... **sans** que personne ne le sache;
- ... **sans** frais élevés, mais un simple intérêt légal de 1½% par mois;

Nous prêtons dans ces conditions

GESTION ET CONTROLE S.A.

10, Corraterie Genève

Prêts de Fr. 500.— à 3000.— aux
fonctionnaires et employés.

239

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux 11 b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse: Fr. 9.— ; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

BON

pour un rabais spécial sur tous
les achats chez

B O R N E T S. A.

Electricité Eau Gaz

GENÈVE RUE DE RIVE TÉL. 5 02 50

262



P A P E T E R I E - L I B R A I R I E
LAUSANNE

284

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée au Gymnase

1945 88 élèves

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

231

Instituteurs et institutrices!

Vos assurances, accidents et responsabilité civile, à

La Mutuelle Vaudoise
Lausanne

qui répartit annuellement ses bénéfices entre ses sociétaires

Le fortifiant recommandé :

« L'HISTONINE SOCOP »

aux kola, coca et glycérophosphates, vous redonnera rapidement
vigueur, entrain, joie de vivre

276

En vente dans
les officines des

PHARMACIES POPULAIRES DE GENÈVE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie
toute demande de prêt à des fonctionnaires, traite-
ments fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

165b